

CONTACT

JUILLET
2023

Vol. 42

No 7

ISSN 0830 0084



EN JUILLET, SÉCRUISONS LES PISCINES RÉSIDENTIELLES !



Depuis 2010, toute nouvelle piscine doit être inaccessible grâce à une portière qui se ferme automatiquement.

Les propriétaires disposant d'une piscine ayant été installée avant l'an 2010, auront jusqu'au 30 septembre 2025 pour se conformer à la nouvelle règle.

Notez qu'un permis municipal est requis pour les travaux relatifs à l'installation d'une piscine et à l'aménagement des équipements attenants, comme une terrasse, une plateforme ou une enceinte.

En tant que citoyen, vous avez la responsabilité de veiller à la sécurité des enfants en sécurisant votre piscine.



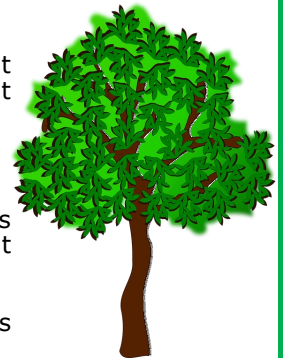
LES ARBRES

Il arrive parfois qu'un arbre soit malade ou assez encombrant pour que son abattage soit nécessaire. Dans de telles situations, il faut toujours signaler l'arbre dangereux ou devant être abattu, en remplissant en ligne le formulaire de demande de permis.

Nous exigeons que chaque arbre abattu soit remplacé par un arbre ou un arbuste.

Aussi, tous les propriétaires qui ont reçu des permis de construction durant les dernières années avaient l'obligation de planter des arbres. Des lettres de rappel à cet effet seront acheminées aux propriétaires qui n'ont pas encore rempli cette obligation.

Les arbres ont la faculté d'emmagasiner le dioxyde de carbone et ainsi purifier l'air que nous respirons. Ils représentent un atout majeur pour le climat et la diminution de la pollution.



SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL 2023

Vous êtes cordialement invités à assister aux séances du conseil municipal. Salle du conseil au 318, rue Principale Ouest.

Lundi 7 août 2023 à 19 h 30
Mardi 5 septembre 2023 à 19 h 30

FÉRIÉS

Les bureaux de la municipalité seront fermés

Fête du Canada : 3 juillet 2023

CONSEIL MUNICIPAL

Maire Monsieur Francis St-Pierre

Conseillers

Poste n°1 Madame Anick Blouin
Poste n°2 Monsieur Jean-Denis Bernier
Poste n°3 Monsieur Simon Dubé
Poste n°4 Madame Vanessa Lepage-Leclerc
Poste n°5 Madame Mélanie Desrosiers
Poste n°6 Madame Stéphanie Arsenault

NOUS JOINDRE

Bureau municipal	418 723-2816
Télécopieur	418 723-0436
Salle polyvalente	418 724-0900
Bibliothèque	418 724-0821
Centre communautaire	418 723-1747
Service des loisirs	418 725-5389
Courriel :	municipalite@stanaclet.qc.ca

VIE MUNICIPALE

RAMONAGE

Prenez note que le ramonage des cheminées pour la saison 2023 débutera autour du 24 juillet. Le spécialiste laissera, à votre porte, un avis de passage au moins 72 h à l'avance.

Sachez que selon le règlement 200-96, article 3, le ramonage est obligatoire et nul ne peut empêcher ou autrement nuire au travail du maître-ramoneur. Advenant un refus de votre part, et ce, sans raison valable, le déplacement du spécialiste vous sera alors facturé.

Aussi, il sera important de dégager tous obstacles qui pourraient nuire à l'accès de votre cheminée.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous par téléphone ou courriel.

LOISIRS ET CULTURE

SERVICE DES LOISIRS—VACANCES

Veuillez prendre note que Carl Lavoie, coordonnateur aux loisirs et à la vie communautaire, sera en vacances du **23 juillet au 19 août**. Si vous prévoyez contacter le service des loisirs pendant cette période, nous vous suggérons fortement de communiquer avec ce dernier au 418 725-5389 avant les dates mentionnées ci-dessus afin d'obtenir réponse à votre besoin.

Nous vous remercions de votre collaboration.

APPEL AUX ORGANISMES

Pour tous les organismes qui souhaitent publier les dates de leurs activités dans le répertoire du Service des loisirs et de la culture, vous avez jusqu'au **15 juillet 2023** pour nous transmettre le tout via courriel à : municipalite@stanaclet.qc.ca

Nous vous invitons à profiter du moment pour nous transmettre, à nouveau, vos coordonnées complètes et nous indiquer la/les personnes responsables, afin de remettre nos listes à jour.

CHEZ FABRIEN PASSEPORT

22 JUILLET 2023

CHANSON MUSIQUE DANSE JEUNE PUBLIC

CE PASSEPORT VOUS DONNE ACCÈS:

14h

Bois

de Puzzle Théâtre

Lieu : parc de la Chute Neigette de Saint-Anaclet

15h

La marche du renard

de Le CRue

Lieu : parc de la Chute Neigette de Saint-Anaclet

16h

Shaun Ferguson

Lieu : parc de la Chute Neigette de Saint-Anaclet

